

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Lever l'interdiction au développement pour le grand ensemble de terrains vacants 17.
Résumé	En concordance avec les dossiers 300-23-089 et 200-23-017
Concordance	Oui
Date	20 février 2024

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	des Forges
Territoire visé	Avant <p>0 25 50 100 150 200 mètres</p> <ul style="list-style-type: none">■ Périmètre d'urbanisation■ Grand ensemble de terrains vacants■ Levée d'une interdiction au développement urbain■ Densité brute (logement par hectare)■ Zone prioritaire de développement■ Zone d'expansion urbaine■ Zone de réserve■ Zone agricole

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

	<p>Après</p>  <p>0 25 50 100 150 200 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre d'urbanisation Grand ensemble de terrains vacants Levée d'une interdiction au développement urbain Densité brute (logement par hectare) Zone prioritaire de développement Zone d'expansion urbaine Zone de réserve Zone agricole
Objet	Lever l'interdiction au développement pour le grand ensemble de terrains vacants 17.
Approbation référendaire	En concordance
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 110.4.